

# Réunion plénière du Conseil de la vie associative du 12 décembre 2017

**La séance est ouverte à 18h45 en présence de :**

*Associations :*

**Claire NICOLAS** (La Maison Ouverte), coprésidente du Conseil de la vie associative (CVA)

**Frédéric MARION** (AMUTC), coprésident du Conseil de la vie associative (CVA)

**Alicia DUFFAUD** (Tous aux Échecs !)

**Catherine VELLA** (Deux mains pour s'entendre)

**Marie-Hélène CARLIER** (Comité des fêtes Solidarité-Carnot)

**Michel PODGOURSKY** (Handicap Ensemble)

**Gilles LAMBERT** (Murs à Pêches)

**Gilles DUBOURDIEU** (L'Ass du Rock)

**Odile PELEKET** (École Cœur d'Afrique)

**Richard YAS BRAM** (France Mission)

**Gérard BOUMGHAR** (Renc'Art au Méliès)

**Marie-Jeanne MOUSSARD** (Renc'Art au Méliès)

**Nathalie BANEUX** (FCPE)

**Jean ROUSSEL** (Association Construire Ensemble Montreuil)

**Rafik** (Papa Poule & Compagnie)

*Elus :*

**Choukri YONIS**, Adjointe déléguée à la vie associative

**Muriel CASALASPRO**, Adjointe déléguée au développement territorial et à la politique de la ville

*Représentants de la Mairie :*

**Marie-Christine GUILLET**, Directrice Citoyenneté, Politique de la ville, Jeunesse et Vie des quartiers

**Alexandre BAILLY**, Responsable du service des relations avec la vie associative, Maison des associations

**Quentin FOUCAL**, Responsable du pôle développement au service des relations avec la vie associative, Maison des associations

Ordre du jour :

**1 - Point d'avancé des groupes de travail**

**2 - Proposition de candidature au titre de Capitale européenne du bénévolat 2020**

**3 - L'Assemblée générale du 31 mars 2018**

**4 - Le calendrier 2018 : dates des prochaines réunions plénières et du bureau**

**5 - Le projet de rénovation de la Maison des associations**

## 1 – Point d’avancée des groupes de travail

Claire Nicolas indique que le groupe de travail Communication interne, composée d’Alicia Duffaud, Catherine Vella, Frédéric Marion et elle-même, a réactivé l’adresse mail du CVA (cva.montreuil@gmail.com) afin de créer un canal de communication entre les différentes associations. Ce canal ne se substitue pas à ceux utilisés par la Maison des associations, qui fait, par ailleurs, partie de la liste de diffusion attachée à cette adresse mail. Un compte Google Drive a également été créé afin de stocker tous les documents utiles (liste des associations et règlement intérieur par exemple).

Nathalie Baneux et Marie-Hélène Carlier sont volontaires pour rejoindre Anne Dunoyer au sein du groupe de travail Communication externe, qui doit se réunir mercredi 20 décembre 2017 à 19H00. Ce groupe de travail doit notamment s’intéresser à la gestion des comptes du CVA sur les différents réseaux sociaux, et sur Facebook en particulier.

## 2 – Proposition de candidature au titre de Capitale européenne du bénévolat 2020

Choukri Yonis explique avoir mandaté les services administratifs de la Ville sur un projet de candidature au titre de Capitale européenne du bénévolat 2020 et souhaite y associer le CVA dans un rôle de « co-porteur de la candidature ». Elle voit dans cette candidature une occasion de mettre en valeur le dynamisme associatif de Montreuil, autant du côté des bénévoles et des valeurs qu’ils portent que du côté de la Ville et du soutien qu’elle apporte à ces derniers.

Alexandre Bailly détaille le contexte et le calendrier qui entourent cette candidature. Il rappelle que le titre de Capitale européenne du bénévolat est décerné chaque année depuis 2013 et que des villes telles que Lisbonne (Portugal), Londres (Royaume-Uni) ou encore Sligo (Irlande) ont été sacrées ces dernières années. Pour le titre de Capitale européenne du bénévolat 2020, le calendrier s’établit comme suit :

- Dépôt des dossiers de candidature entre février et fin juin 2018,
- Présentation devant un jury en octobre 2018,
- Annonce du résultat en décembre 2018.

Le dossier de candidature, constitué d’une dizaine de pages, s’appuie sur cinq piliers programmatiques :

- La reconnaissance du bénévolat et du volontariat,
- La valorisation du bénévolat sur le plan comptable,
- L’ancrage dans le tissu local,
- Les ressources mises à disposition pour faire monter en compétences les bénévoles,
- L’appui et l’accueil des réfugiés.

À la question d’un participant sur les bénéfices de cette candidature, Choukri Yonis répond qu’elle peut, d’une part, apporter une reconnaissance importante à la ville et, d’autre part, favoriser une meilleure connexion de l’ensemble du tissu associatif de Montreuil. Elle ajoute que cette candidature va également obliger la Ville à s’interroger sur ses pratiques en termes de soutien et de valorisation du bénévolat.

Nathalie Baneux distingue derrière cette question du soutien du CVA trois enjeux majeurs, qu’il convient de considérer avec attention. L’engagement du CVA derrière cette candidature impliquerait en effet :

- qu’il s’engage dans une démarche politique,

- qu'il s'engage à entamer, lui aussi, une réflexion sur ses pratiques en 2018, notamment sur ses rapports avec les associations qui emploient des salariés,
- qu'il s'engage dans une démarche coûteuse en temps et en énergie, alors que beaucoup ont déjà du mal à faire vivre leur association.

Choukri Yonis a bien conscience qu'une discussion doit s'engager au sein du CVA. Cependant, elle retient d'abord que le principal intérêt de cette initiative est d'offrir des occasions de créer des liens entre les différentes associations, notamment avec celles qui échappent aujourd'hui au champ d'attraction du CVA, pour, peut-être dans le futur, réussir à mutualiser certaines ressources. Elle précise qu'il faut entendre le mot bénévolat au sens européen du terme, plus large, qui englobe également le volontariat.

Alexandre Bailly estime qu'il faut arrêter d'opposer les associations qui ont embauché des salariés et celles qui reposent uniquement sur des « énergies bénévoles ». Pour développer leurs projets, notamment pour capter des financements, certaines associations ont franchi le pas de la professionnalisation. Elles n'en sont pas pour autant devenues des entreprises déguisées à but lucratif. Dans le cadre de cette candidature, il ne faut pas raisonner sur une opposition entre associations avec des salariés et celles avec des bénévoles, mais plutôt aller chercher les complémentarités.

Nathalie Baneux juge que les membres du CVA doivent discuter de ce sujet, et de toutes les questions déontologiques que soulève cette candidature, sans la présence des élus, surtout que « 2020 sera une année politique ».

Claire Nicolas estime que le CVA ne peut pas se lancer dans cette candidature sans un accord de l'Assemblée générale (AG). Elle propose donc de débattre du sujet jusqu'au 31 mars prochain, date de la prochaine AG, où la proposition sera soumise au vote.

Nathalie Baneux, Marie-Hélène Carlier, Gilles Lambert, Marie-Jeanne Moussard et Gérard Boumghar se portent volontaires pour faire la synthèse du dossier de candidature.

### **3 - L'Assemblée générale du 31 mars 2018**

Choukri Yonis estime que le format de l'AG est un peu épuisé et qu'il a besoin d'être renouvelé.

Claire Nicolas rappelle en effet que, l'an dernier, l'AG avait été critiquée pour sa durée jugée excessive et qu'elle n'avait mobilisé qu'un petit nombre d'associations. Elle interroge le CVA sur les moyens à mettre en œuvre pour réussir à attirer davantage d'associations.

Marie-Christine Guillet pense qu'il faut réduire la durée de l'AG mais préserver le repas car il constitue un moment d'échanges agréable. Par ailleurs, elle estime qu'il faut privilégier des thèmes très concrets, développés sous forme d'ateliers. Enfin, elle juge que le terme même d'« AG » peut rebuter les associations et plaide pour un changement de nom qu'il reste à trouver.

Alexandre Bailly imagine mobiliser des partenaires pour animer des tables rondes, voire des stands, consacrées à des problématiques pratiques que rencontrent toutes les associations, quel que soit leur objet. À titre d'exemples, il cite la fiscalité associative, la comptabilité, l'accompagnement des petites structures employeuses, la responsabilité des dirigeants, le mécénat de compétences, l'utilisation du portail associatif de la Ville, etc. Il ajoute que la Maison des associations dispose d'un carnet d'adresses relativement fourni qui lui permet de mobiliser des partenaires sur chacun de ces thèmes.

Nathalie Baneux exprime sa préférence pour un format plus classique, où, au préalable, on aurait pris soin de demander aux associations de proposer des thèmes sur lesquels elles souhaitent que porte l'AG.

À l'inverse, Marie-Hélène Carlier juge séduisante l'idée des stands tenus par des professionnels. Elle estime que cette configuration n'empêche pas d'avoir, par la suite, un moment d'échanges plus formel autour d'un thème précis. Elle propose enfin de garder le terme « AG » lorsqu'on procède à des élections et de lui préférer celui de « forum » ou de « rencontres associatives » quand il n'y en a pas.

Pour Choukri Yonis, l'AG doit avoir cette année pour objectif d'élargir le cercle des associations habituellement impliquées dans le CVA et attirer, en particulier, les associations culturelles et sportives.

Alexandre Bailly souhaite demander au CVA d'acter le changement de format avant de lancer le groupe de travail consacré à l'AG, qui serait alors chargé de définir les thèmes retenus.

Claire Nicolas pense qu'il ne faut pas oublier de donner un sens politique à l'AG et souhaite que celle-ci ne s'enferme pas dans des thématiques trop pratiques.

Rafik est séduit par la proposition d'Alexandre Bailly, qu'il reformule sous la forme suivante : « l'association de A à Z », thème qu'il pense intéressant de décliner sous la forme de conférences, animées par des professionnels, d'une durée comprise entre une demi-heure et trois quarts d'heure.

Rafik, Marie-Jeanne Moussard, Gilles Dubourdiou, Nathalie Baneux et Alicia Duffaud se proposent pour intégrer le groupe de travail sur la préparation de l'AG. Il doit se réunir lors de la semaine du 8 au 14 janvier 2018.

#### **4 – Le calendrier 2018 : dates des prochaines réunions plénières et du bureau**

La prochaine réunion plénière du CVA est fixée au mardi 23 janvier 2018 à 18h30.  
Le principal sujet à l'ordre du jour sera l'organisation de l'AG.

La réunion plénière du CVA suivante est fixée au mardi 6 mars 2018 à 18h30.

La prochaine réunion du bureau du CVA est fixée au mardi 27 février 2018.

#### **5 – Le projet de rénovation de la Maison des associations**

Claire Nicolas indique que le CVA va présenter au budget participatif de la Ville un projet de rénovation de la Maison des associations.

Frédéric Marion explique en préambule que ce même projet avait déjà été présenté au budget participatif il y a 2 ans, mais n'avait alors pas été retenu à l'étape du vote.

Ce projet vise à rénover le premier étage et la devanture de la Maison des associations, permettant, notamment, la mise en conformité avec la loi d'accessibilité grâce à l'installation d'un ascenseur et de toilettes handicapés.

La rénovation totale étant estimée à 750 000 euros, elle a été, pour rester dans l'enveloppe de 250 000 euros autorisée dans le cadre du budget participatif, divisée en trois projets distincts. Ainsi, seule la rénovation du rez-de-chaussée est inscrite dans le projet présenté cette année.

*La nature des travaux envisagés est présentée.*

Dans le cadre de ce projet, il n'est pas prévu de modifier l'entrée de la Maison, qui sera repensée en même temps que la devanture.

Marie-Christine Guillet indique que, s'il est retenu dans le cadre du budget participatif, le projet pourra être retravaillé au moment de l'instruction.

Quentin Foucal confirme que cette rénovation est bien considérée comme d'envergure montreuilloise et s'inscrit donc bien dans le cadre des projets dont l'estimation peut atteindre jusqu'à 250 000 euros.

Odile Peleket estime que ce projet de rénovation de la Maison des associations, de par le caractère symbolique du bâtiment qu'il concerne et du fait qu'il a attiré à l'ensemble de la ville de Montreuil, ne devrait pas rentrer dans le cadre du budget participatif. Il devrait être pris en charge par le budget municipal sans que le Budget Participatif ait à intervenir.

Marie Hélène Carlier abonde dans ce sens. Si elle souhaite que le CVA présente ce projet pour que les travaux de rénovation aient une chance d'être lancés, elle aimerait également que l'on fasse remarquer à l'équipe municipale qu'il n'est pas normal que cette rénovation ne soit pas prise en charge par le budget dit Ville.

Choukri Yonis explique que les habitants doivent d'abord considérer le budget participatif comme une solution pour faire remonter dans la pile des projets ceux qui leur tiennent à cœur.

Odile Peleket regrette que ce genre de projets, très structurés, étouffe les initiatives des habitants qui souhaitent présenter des projets plus modestes dans le cadre du budget participatif.

Marie-Christine Guillet rappelle à cette dernière que chaque habitant pourra voter pour six projets au total : trois projets à la dimension de la ville et trois projets à la dimension de leur quartier. Par ailleurs, elle estime que, si le projet présenté par le CVA a plus de chances d'être retenu cette année en raison de son caractère reconnu de projet ville, il faut néanmoins organiser une campagne de promotion du projet.

*La séance est levée à 20h20.*